

Montreuil,
le mercredi 18 janvier 2023

Émetteur : Simona BURGIO DE SIMONE - Email : sburgiodesimone@ucanSS.fr

Objet : Accompagnement à l'intégration d'alternants en situation de handicap

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Dans la continuité des actions de 2022 sur l'engagement du Régime général en faveur du dispositif « #1jeune1solution » et de la campagne « *Tous mobilisés pour l'alternance à la Sécurité sociale* », l'UcanSS et les caisses nationales poursuivent l'ambition de favoriser le recrutement des alternants en situation de handicap.

A ce titre, le partenariat avec **Job in live**, conclu par la Mission Handicap nationale, permet l'accompagnement opérationnel des organismes locaux du Régime général dans le recrutement et l'intégration de travailleurs handicapés en contrat d'alternance.

Job in live est une entreprise spécialisée dans l'emploi et la diversité. Elle propose, depuis plus de 10 ans, des solutions innovantes pour les entreprises qui souhaitent faire vivre la diversité dans leur processus RH et de recrutement. Elle permet aux personnes issues de la diversité, jeunes diplômés, seniors, personnes handicapées, de postuler à des offres d'emploi.

En 2022, ce partenariat a permis l'intégration de 4 contrats d'alternants.

En 2023 et conformément à l'axe 3 de la convention Agefiph 2021-2024, l'objectif est la concrétisation de 25 contrats d'alternants.

LA PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉE

Fort de l'expérience de 2022, **Job in Live** préconise un accompagnement encore plus attentionné afin d'aboutir au plus grand nombre d'intégrations et surmonter les freins rencontrés.

L'accompagnement interbranche est mobilisable selon le process de recrutement établi par chaque organisme et repose sur les étapes suivantes :

1. L'expression et l'analyse du besoin

Sur le fondement de l'expression de besoin rédigée par l'organisme recruteur, Job in Live assure un rôle de conseil. Ainsi, un entretien avec le service RH et le manager recruteur est organisé afin de cadrer le besoin et d'étudier l'environnement de travail avec les contraintes liées au poste.

Un compte rendu élaboré par le prestataire est ensuite transmis à l'organisme recruteur pour valider la bonne compréhension du contexte et des attendus du poste proposé en alternance.

2. Le sourcing

Job in Live élabore un plan de sourcing, correspondant aux caractéristiques du poste à pourvoir de l'organisme, au travers :

- D'une interrogation systématique des CVthèques **Job in Live** dédiées au handicap et celles d'autres partenaires tels que Hello Work, Agefiph, Pole Emploi ;
- D'une analyse des candidatures reçues par le prestataire suite aux annonces publiées sur ses sites et reprises en multidiffusion automatique vers des sites partenaires tels Indeed, Pôle Emploi, Adzuna, JobiJoba et Walt le site de l'alternance ;
- D'une chasse sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn ;
- D'une prise de contact avec les partenaires en région (Job in Live dispose d'un réseau de 1700 associations et écoles partenaires).

3. La pré-sélection

- Sélection des candidats sur CV

Afin d'identifier les candidats présentés à l'organisme, **Job in Live** vérifie la conformité des éléments du CV, les titres et diplômes, l'adéquation au poste, les motivations, le délai de disponibilité, et les prétentions salariales. Il présente l'organisme recruteur et le poste à pourvoir, afin de s'assurer de la bonne compréhension de l'offre par le candidat.

Il vérifie aussi que la phase de préparation à l'entretien n'a pas été négligée par le candidat.

- Entretien de préqualification

Une fois les candidats sélectionnés, **Job in Live** les reçoit en entretien individuel et ce, afin d'évaluer le savoir-faire, le savoir-être, et la capacité à s'adapter à l'environnement de l'entreprise de chaque candidat.

L'identification des éventuels besoins d'adaptation pour le poste est réalisée lors de cet échange avec le candidat.

Job in Live utilise des tests pour l'évaluation des candidats, dont un test écrit personnalisé par métier ainsi qu'une mise en situation du candidat par des jeux de rôle. L'organisme a la possibilité d'accéder au test écrit et à une restitution de la mise en situation du candidat dans le dossier final du candidat retenu.

- Formalisation par **Job in Live** d'une présentation écrite du candidat

Les candidats sélectionnés font l'objet d'une présentation écrite. Un dossier d'appréciation de chaque candidature est complété par une note déterminant un ordre de préférence reposant sur les critères énoncés par l'organisme lors de la séance de cadrage.

Job in Live organise en parallèle un temps d'échange avec l'organisme pour préparer la rencontre avec les candidats pressentis et afin de répondre à d'éventuelles questions relatives à une prise en compte du handicap lors de cette phase d'entretien.

Un avis sur chaque candidat est émis par l'organisme à l'issue des entretiens entre les candidats sélectionnés et l'organisme. Si l'avis est défavorable, et qu'aucun candidat n'est retenu, la prestation d'accompagnement prend fin. La gestion administrative des réponses aux candidats est assurée par le prestataire.

Si l'organisme émet un avis favorable, le candidat est retenu et entre dans le processus classique d'intégration de l'organisme.

4. Le suivi et l'intégration si le candidat est retenu

Job in Live assure le suivi attentionné de l'intégration de l'alternant pendant 3 semaines suivant son embauche.

L'objectif de cette phase est d'une part, d'informer le tuteur et le manager d'éventuels besoins à prendre en compte lors de la phase d'intégration et, d'autre part, de s'assurer que l'intégration se réalise dans de bonnes conditions.

Pour ce faire, deux temps d'échange de 30 min avec l'alternant en distance sont prévus, à la fin de la première semaine et lors de la troisième semaine. Ils permettront au candidat de faire part à **Job in Live** de ses premiers pas dans l'entreprise.

Chaque organisme, s'inscrivant dans le processus de recrutement avec Job in Live, s'engage à intégrer une personne en situation de handicap en contrat d'alternance. Pour y parvenir, les préconisations de Job in Live sont les suivantes :

- Garantir la disponibilité de l'offre de poste tout au long du process ;
- Réduire au maximum les délais de validation du candidat (les candidats les plus recherchés trouvent rapidement un employeur) ;
- S'assurer de la cohérence entre les missions confiées et le contenu pédagogique de la formation proposé par l'école, afin de valider le plus rapidement le dossier administratif de l'alternant ;
- Motiver auprès de Job in Live les refus des candidats présentés, afin de réajuster rapidement la recherche des candidats selon les exigences locales.

POUR BÉNÉFICIER DE CET ACCOMPAGNEMENT

Pour bénéficier de cet accompagnement

Les organismes locaux du Régime général souhaitant se faire accompagner par le prestataire dans le cadre de la campagne de 2023, devront adresser une demande par mail à Simona Burgio De Simone, pilote de la Mission Handicap nationale (sburgiodesimone@ucanss.fr) en indiquant le nombre d'alternants qu'ils souhaitent embaucher ainsi qu'une fiche de poste précisant le(s) profil(s) attendu(s) et les missions confiées.

Les demandes devront parvenir au plus tard le 01/03/2023, Simona Burgio De Simone organisera ensuite la mise en relation avec **Job in Live**.



Chaque demande sera étudiée par la Mission Handicap nationale qui répartira les postes accompagnés par ce dispositif en fonction des profils envisagés et de manière équitable entre les branches et les organismes.

L'accompagnement de **Job in Live** en 2023 est de 25 contrats. Le coût de l'accompagnement du prestataire sera entièrement pris en charge, pour les organismes privés, par l'UCANSS dans le cadre de la convention Agefiph 2021-2024.

A l'issue de ces 2 ans, un bilan et une évaluation seront réalisés par l'Ucanss avec les organismes ayant bénéficié de l'accompagnement de **Job in Live** pour mesurer l'efficacité du dispositif. Il appartiendra ensuite aux organismes qui souhaiteront maintenir ce service de prendre en charge son financement.

Pour toute information complémentaire, Simona Burgio De Simone, pilote de la Mission Handicap nationale, se tient à votre disposition à l'adresse sburgiodesimone@ucanss.fr ou au 01.45.38.81.68. Ces informations sont par ailleurs relayées sur la communauté Handicap du U Réseaux.



Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Hélène YVERT

Directrice du Développement
et de l'Accompagnement RH

